



C. LEMARCHAND



C. LE COZ



C. AVENEL



N. LECOQ



C. CALAMARI



C. DOFAL

Vos représentants suppléants au CSE,

au quotidien sur le terrain avec les titulaires

G. ERROT, C. BLANCHE, P. LEROY, V. DELBOS, D. LAINE, P. COTTARD et I. ROGER-CAHOURS (RS).

En cette période d'incertitude et de profonde transformation de notre environnement, le Syndicat Unifié-Unsa continue de s'engager :

01

POUR LE RESPECT DES SALAIRES ET DE LEURS DROITS

Au quotidien, dans la construction des accords locaux et de branche, lors de réunions avec l'employeur, nos interventions et nos actions sont toujours orientées dans l'intérêt des salarié-e-s.

Ci-dessous quelques extraits d'interventions lors des réunions CSE et CSSCT avec l'employeur qui illustrent notre engagement :

- *"Les directeurs de groupe ne doivent pas s'arranger avec les lois sur les congés, ce n'est pas le message de Madame VEPIERRE de menacer les collègues pour qu'ils posent des congés. Savez vous que l'on contacte les collègues sur leur boîte mail personnelle pendant leurs congés pour répondre à leurs clients, c'est nouveau, ça vient d'arriver mais ça existe !"*
- *"En tant que membre de la C.S.S.C.T, je vous alerte sur l'état de santé de nos collègues. Après avoir eu de nombreux contacts en agences, on s'aperçoit qu'ils sont extrêmement fatigués. Les congés d'été n'ont pas vraiment permis de récupérer, ils sont revenus travailler en septembre-octobre pour être de nouveau confinés. Le contexte est très anxiogène, il faut qu'ils gèrent toutes les campagnes commerciales mises les unes derrière les autres pour maintenir cette Part Variable, voire même aller au-delà de ce qu'ils ont déjà acquis. Je suis donc très inquiète de la santé du personnel et je pense qu'il va falloir vraiment s'attacher à faire le point sur cet état de fait."*
- *"Vos équipes sont submergées, le Directoire est responsable. La gestion des directeurs de groupe est catastrophique. Sur certains groupes cela se passe bien, mais il y a des directeurs de groupe qui sont malveillants et ce sont toujours les mêmes. Sur certaines agences, on a atteint 17 à 18 % de P.V. La Part Variable étant collective, on force les collègues qui n'ont pas atteint 100 % de leurs objectifs individuels à rattraper leur retard. Je ne vais pas vous surprendre en vous disant qu'il y a des objectifs individuels. Aujourd'hui on est dans certains secteurs sur des situations de honte!"*
- *"Les entretiens téléphoniques pour l'I.A.R. D sont chronométrés, si on fait moins de 3 minutes c'est que nous avons fait un mauvais entretien commercial. J'ai travaillé pendant des années en agences, j'ai rarement vu les commerciaux rendre des comptes directement aux directeurs de groupe car ils faisaient confiance à leur D.A. Je peux comprendre que certains D.A « pétent les plombs » dès lors qu'on leur retire de la légitimité au sein de leur agence. Où va-t-on ? il faut que cela s'arrête ! Ces comportements déviant rendent la situation exténuante pour les salariés. Et vis à vis de leurs D.A, ils sont en porte-à-faux."*

Prenez le temps de lire les comptes-rendus des réunions CSE et CSSCT sur le portail CEN et vous constaterez que nos interventions vont toujours dans le sens de ce pourquoi nous nous sommes engagés.

05 EN PROPOSANT UNE OFFRE DE SERVICES DÉDIÉE AUX ADHÉRENTS DU SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA

- Des comptes-rendus de réunions avec l'employeur à J ou J+1, des informations sur des thématiques spécifiques.
- Des simulations pour la retraite avec un logiciel spécifique mis à jour chaque année.
- Une Protection Juridique Vie Professionnelle (PJVP), contrat d'assurance dont l'objet est la défense des intérêts de l'assuré (en demande comme en défense) dans le cadre d'un litige lié à votre activité professionnelle salariée.
- Bénéficier du réseau COULEURS CE, des offres pour le cinéma, les spectacles, les parcs et zoo, les musées, le shopping, les vacances... L'offre Unsavantage est cumulable avec l'offre proposée par le comité des œuvres sociales de la CEN.
- Une écoute personnalisée et bienveillante, chaque adhérent, au cours de sa vie professionnelle, peut avoir besoin d'un accompagnement personnel et/ou de soutien dans ses démarches d'évolution de carrière. Les militants du Syndicat Unifié-Unsa sollicitent alors les interlocuteurs concernés.

02

DANS L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ASSISTANCE DE VOS DÉMARCHES

Nous mettons nos compétences à votre service tant au niveau des situations collectives qu'individuelles.

Notre expérience, notre capacité à collecter les informations, notre connaissance des rouages de l'entreprise et des lois qui nous régissent sont des atouts importants au service des salariés.

03

PAR UNE PRÉSENCE AU NIVEAU LOCAL

Des élus présents au Comité Social Economique, à la Commission Santé, Sécurité et conditions de travail, à la commission égalité professionnelle, à la commission formation, à la commission logement, à la commission économique et à la commission des œuvres sociales.

Une présence en tant que Référént harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Les élus du Syndicat Unifié-Unsa bénéficient des compétences et des savoirs faire des salariés de la CEN. Le sentiment d'appartenance à notre syndicat est un lien fort qui profite à tous et enrichit les rapports humains.

04

PAR UNE PRÉSENCE AU NIVEAU NATIONAL

Des élus présents au sein des instances nationales, aux Commissions Paritaires Nationales de BPCE, au Comité de Groupe BPCE présidé par Laurent MIGNON, au Conseil d'Administration de la CGP, de BPCE MUTUELLE, aux Commissions de l'OPCO ATLAS (Opérateur de compétences qui a pour missions entre autres de financer l'apprentissage et d'aider les branches à construire les certifications professionnelles).

Ceci confère aux élus du Syndicat Unifié-Unsa une expertise reconnue totalement mise au service des salariés de la CEN.